

FORMATION PROFESSIONNELLE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Département : JOURNALISME ET COMMUNICATION

Année académique 20..... - 20..... ☐ Première inscription ☐ Réinscription

INTITULÉ DE LA/LES FORMATION(S) ENVISAGÉE(S) :

☒ Formation **Journaliste, presse écrite** et formation **Journaliste reporter d'images** - double diplomation sur 2 ans

☐ Formation **Journaliste chargé-e de communication** - formation sur 1 an

↪ ☐ rentrée Septembre ou ☐ rentrée Février* (à valider auprès de la direction)

INFORMATIONS SUR L'ETUDIANT(E) (à compléter lisiblement en lettres majuscules)

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse légale :

Code postal : Ville :

Téléphone privé :

Téléphone mobile :

E-mail :

Date et lieu de naissance :

Nationalité ou canton d'origine:

Permis de séjour :

Etat civil :

Nom de l'assurance responsabilité civile :

Nom de l'assurance maladie/accident :

Dernière école fréquentée :

Dernier diplôme obtenu :

RESPONSABLE DU PAIEMENT DES ÉCOLAGES (si différent de l'étudiant ou de son représentant légal)

Nom, prénom : E-mail :

Signature

Adresse :

Téléphone fixe : Téléphone mobile :

- J'ai pris connaissance du règlement général de l'établissement (voir sur le site le règlement à jour).
- Des retards de paiements entraîneront un premier rappel, sans frais, suivi d'un second rappel. Un risque de poursuites peut être signifié au bout du troisième rappel avec des frais supplémentaires.
- Je m'engage à honorer les conditions financières pour une année entière (12 mois).
- Toute résiliation pour l'année suivante se fera par lettre recommandée au plus tard à la fin du premier semestre de l'année en cours. Toutefois l'année académique en cours restera entièrement due.

Fait à, le en deux exemplaires (dont un exemplaire sera conservé par l'étudiant(e))

Document à envoyer par voie postale /e-mail au secrétariat de l'administration de Genève:

EDUCASUISSE

École de Journalisme

93, avenue de Châtelaine, CH-1219 Châtelaine/Genève SUISSE

ou

info@ecole-journalisme.ch

Facturation : par e-mail, convention de paiement choisie :

☐ Paiement intégral en 1 fois

☐ Paiement annuel, sur 2 ans

☐ Paiement semestriel, sur 4 semestres

☐ Paiement mensuel sur 12 mois sur 2 ans (24 mois)

Signature de l'étudiant(e) ou
Nom, prénom et signature de son représentant légal

Sceau et signature de la Direction des Ecoles

Lu et approuvé
Signature :

Signature :

☒ J'ai pris connaissance des informations ci-dessous et j'ai préparé les éléments à fournir pour l'inscription.

ACCORDS LEGAUX

AUTORISATIONS DE DROIT DE L'IMAGE ET DROITS D'AUTEUR

a. ☐ J'accepte (☐ je ne souhaite pas)

que mes photos et mes activités scolaires figurent dans les publications web, les pages de l'école (réseaux sociaux) ainsi que dans d'éventuels supports de communication interne et externe de l'école.

Pour les mineurs :

b. ☒ Mon programme académique, mon carnet scolaire et les circulaires sont d'office communiqués à mes parents/ représentant légal.

Pour les majeurs :

b. ☐ J'accepte (☐ je ne souhaite pas)

que que ma programme académique, mon carnet scolaire et les circulaires soient partagés avec mes parents/représentant légal. (uniquement sur demande de la part de ces derniers).

☒ J'accepte que que ma vie académique, mon carnet scolaire et les circulaires soient partagés avec mes parents/représentants légaux si ils ou elles sont aussi responsables des écolages (sur demande de ces derniers).

Prénom et nom du représentant légal:

E-mail:

c. ☐ Je reconnais qu'à l'obtention de mon diplôme, je suis détenteur unique des droits d'auteur et droits commerciaux de mes oeuvres et que l'Ecole de Journalisme et de Communication reste détentrice des droits pédagogiques (à l'exclusion de toute résonance commerciale).

Lu et approuvé,	Signature de l'élève :
Nom :	
Prénom :	
Date et lieu :	Signature du représentant légal pour les mineurs :

*Une case non cochée est considérée comme approbation des termes d'autorisations.

FORMATIONS & TARIFS

FORMATIONS Rentrée scolaire début SEPTEMBRE

- **JOURNALISME PRESSE ÉCRITE**¹ ¹Formation commune + 4ème semestre du mémoire Diplôme JRI+Diplôme PE
 - **REPORTER D'IMAGES (JRI)**¹
 - **CHARGÉ-E DE COMMUNICATION*** Tron commun + 2ème année Diplôme de Marketing et Communication
- *La formation aura lieu sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions.

¹Al'issue de la première année de formation il est délivré un « **Diplôme en Journalisme Reporter-image** ». Le « **Diplôme en Journalisme Presse Ecrite** » n'est délivré qu'à la fin de la deuxième année de formation sous réserve de la validation de l'ensemble des exigences pédagogiques. Ce Diplôme ouvre la procédure d'obtention du Bachelor de l'Ecole supérieure de journalisme de Paris.

Possibilité pour les étudiants qui souhaitent effectuer la formation sur 1 an et demi, merci de prendre contact avec la direction.

MODALITÉS DE PAIEMENT

MODALITÉ DE PAIEMENTS	Ecolage Total (CHF)
Paiement par année (sur 2 ans)	14'280.- par année (sur 2 ans)
Paiement par semestre (sur 4 semestres)	7'140.- par semestre (sur 4 semestres)
Paiement par mois (sur 24 mensualités)	1'190.- sur 12 mensualités (sur 24 mensualités)

Le non-respect des engagements financiers peut entraîner l'interruption de la formation. Toutefois les engagements financiers restent entièrement à honorer dans leur intégralité.

DOCUMENTS ANNEXES À JOINDRE

☐ 1 Photo au format passeport	Complétant le dossier d'adhésion à l'Ecole de Journalisme : info@ecole-journalisme.ch
☐ Copie de la pièce d'identité	
☐ Lettre de motivation	
☐ Copie de l'assurance maladie et accident	Attestant de la motivation et de l'intérêt de l'étudiant pour les métiers du journalisme et de la communication
☐ Copie de l'assurance responsabilité civile (RC)	Couvrant en cas d'accident.
☐ Accords légaux (page 4)	Donnant droit au prêt du matériel audiovisuel.
☐ Annexes : autres documents utiles à l'inscription	Garantissant les droits d'auteur et les droits de l'image ainsi que la confidentialité du parcours pédagogique
	Pouvant faciliter une validation des acquis.

PROCÉDURE

1. Dossier complet de candidature.
(voir documents annexes à joindre)
2. Test d'aptitude (exercice en lien avec le cinéma) sur un ordinateur de l'école.
3. Entretien (sur rendez-vous) avec un des membres de la direction.
4. Si l'entretien est validé, confirmation de l'inscription par le paiement du 1er mois d'écolage.

- Entretien et test d'aptitude (détails à l'inscription)
- L'entretien porte sur le parcours scolaire de l'étudiant-e, sa motivation pour les métiers du cinéma, l'évaluation de ses sensibilités esthétiques et de ses qualités d'écriture.

Notes, validations de séminaire, absences et rattrapages

L'étudiant s'engage à lire le règlement d'études complet disponible sur le site internet de l'Ecole et dont il trouvera des extraits ci-dessous :

Matériel scolaire

Les étudiants doivent de se munir tout au long de leur scolarité des outils de travail suivants :

- ☐ Classeurs ou cahiers pour la prise de notes pendant les cours et exercices
- ☐ Cahier de bord (agenda)
- ☐ Trousse complète
- ☐ Clés USB d'une capacité de stockage importante
- ☐ Disque dur de 1TB minimum
- ☐ Set de piles rechargeables
- ☐ Divers consommables scolaires
- ☐ Ordinateur et téléphone portables sont indispensables

Absences

Principes de base :

L'école applique des règles drastiques en matière d'absences aux cours. Toute absence doit être si possible annoncée, excusée et justifiée par un certificat médical.

En règle générale, un total d'absences supérieur à 25% du volume horaire d'un enseignement entraîne l'invalidation de celui-ci.

En cas d'invalidation du séminaire pour cause d'absences, l'étudiant devra se réinscrire pour suivre à nouveau les cours des séminaires non validés et s'acquitter des frais de scolarité subséquents. Tout séminaire non validé en 1ère ou en 2nde session conduit à la non délivrance du diplôme.

Notes obtenues et modalités de rattrapage des séminaires

Principes de base :

- Toute note finale inférieure à 4 invalide le séminaire et soumet l'étudiant à un examen de rattrapage et/ou à une nouvelle inscription au séminaire.
- Tout séminaire suivi pour la deuxième fois et non validé entraîne une exclusion définitive de la formation.
- Les examens de rattrapage sont soumis à émoluments.

Sorties pédagogiques

Principes de base :

Les sorties hors de l'école avec ou sans la présence de l'enseignant sont obligatoires et indispensables à la progression pédagogique de l'étudiant. Toute absence à celles-ci sera comptabilisée comme une absence susceptible d'entraîner l'invalidation du séminaire.

Stages, travaux pratiques

Principes de base :

Les stages et travaux pratiques encadrés par l'enseignant et inscrits aux plans d'études sont obligatoires.

Prêt de matériel

Principes de base :

L'école met à la disposition des élèves régulièrement inscrits du matériel pour toute la durée de leur formation (appareils et accessoires audiovisuels). En raison de la forte demande et du nombre limité d'appareils, la durée des prêts est déterminée par le responsable du prêt. Cependant elle ne peut excéder une semaine. L'élève emprunteur est responsable du matériel fourni et s'engage à en prendre soin. L'élève est reconnu responsable en cas de sinistre et s'engage à payer une indemnité en cas de retour tardif du matériel emprunté.